

**Approbation des conventions pour la
période du 28/03/2023 au 09/05/2023.**

Conseil d'administration du 30 mai 2023

Délibération 2023/04/CA-115

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

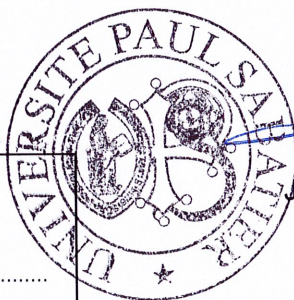
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

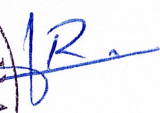
- APPROUVE les conventions signées par le Président dans la période du 28 mars 2023 au 9 mai 2023, conformément à la liste récapitulative jointe à la présente délibération.

Toulouse, le 30 mai 2023
Le Président,



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

2 juin 2023


Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36


Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 23

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Direction des affaires juridiques et institutionnelles Affaire par : daji.conventions@univ-tlse3.fr				
BILAN RECAPITULATIF DES CONVENTIONS SIGNEES DU 28/03/2023 au 09/05/2023 POUR APPROBATION				
				
Identifiant	Titre Court	Structure Créatrice	Date de création	Type
2022/0736/00	Convention mecenat competences MODIS_ Dericampus	DGS	12/07/2022	Contrat de parrainage, mécénat